

sia

schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

RAPPORT DU JURY

Prix Master Architecture de la SIA

**décerné par le groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA
en collaboration avec le Conseil suisse de l'architecture.**

Délibérations du jury : 3 et 4 octobre 2024, à la Haute école zurichoise
des sciences appliquées (ZHAW), Winterthour.

Introduction

Cette distinction, décernée conjointement par la SIA et le Conseil suisse de l'architecture, vient couronner les meilleurs projets de master de la filière Architecture. Toutes les hautes écoles universitaires et spécialisées suisses qui proposent un cursus de master en architecture présentent leurs projets les plus prometteurs.

Tous les projets achevés au semestre d'automne 2023 ou au semestre de printemps 2024 étaient pris en considération pour la sélection de cette année. Les établissements de formation étaient chargés de nommer les travaux. Un jury indépendant des écoles a ensuite récompensé huit projets (trois prix, cinq mentions). Cette distinction est dotée d'une enveloppe totale de 14 000 francs. David Leuthold, groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA, et Gerry Schwyter, coprésident du groupe professionnel Architecture (BGA) de la SIA, ont animé l'événement.

Organisation de la procédure

Le Bureau de la SIA s'est occupé de l'organisation du Prix Master. Les hautes écoles étaient chargées de veiller à ce que la date de remise au Bureau des travaux nominés soit respectée.

Barbara Stettler et Daniel Klos se sont occupés du contrôle formel, de la numérotation et de l'anonymisation des travaux lorsque cela était nécessaire. Préalablement aux délibérations, les membres du jury ont reçu un dossier anonymisé contenant tous les descriptifs de projet rédigés par les étudiantes et les étudiants, ainsi que les appréciations formulées par les hautes écoles. Dans le cadre des délibérations, ils ont également eu la possibilité de visionner les vidéos et les dossiers de certains travaux.

Participants / nombre de travaux soumis

Les hautes écoles ont nominé 33 travaux au total. Les hautes écoles universitaires ont le droit de nommer respectivement huit (ETH) et six (EPFL et USI) projets au maximum, tandis que les hautes écoles spécialisées peuvent proposer jusqu'à 10 % de leurs travaux de master.

Ont participé :

- Haute école spécialisée bernoise BFH (1)
- École Polytechnique Fédérale de Lausanne EPFL (5)
- Eidgenössische Technische Hochschule Zürich ETH (8)
- Haute école spécialisée de Suisse nord-occidentale FHNW (2)
- Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg HEIA-FR (3)
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève HEPIA (3)
- Haute école de Lucerne – département Technique et architecture HSLU (2)
- Università della Svizzera italiana, USI (6)
- Haute école zurichoise des sciences appliquées, ZHAW (3)



Travaux remis

Les travaux ont été remis en juillet et peuvent être consultés depuis août sur le site sia-prixmaster.ch. Ils ont été numérotés de façon aléatoire.

- 1 Renaissance d'une ville nouvelle – valoriser l'identité patrimoniale et sociale de Toulouse le Mirail
- 2 Insula in flumine nata
- 3 Deuxièmes Chances. Ein Verarbeitungsstandort für Zweitklassgemüse für Bern Mattenhof-Weissenbühl
- 4 The Signs of Water
- 5 Le réveil des vignes. Valorisation et préservation du patrimoine viticole de Fleury-la-rivière
- 6 Autobahnatlas 2050 – die Schnellstrasse als Kraftwerk
- 7 Re-Arrangements
- 8 Highwaytopia
- 9 Leben am Fluss – Räume im Spannungsfeld von Natur und Infrastruktur
- 10 Bâle-Signal : capitainerie, formation et production
- 11 Radikal lokal. Campus Irchel – universitäres Wohnen am Strickhof
- 12 2041: Von der Kernphysik zur Metaphysik. Eine exemplarische Untersuchung für die Zukunft eines tabuisierten Ortes am Beispiel des Kernkraftwerks Mühleberg
- 13 When Urgency Knocks at the Door. Converting commercial space into housing and a production workshop in Geneva
- 14 Ode to Joy
- 15 Not in My Backyard
- 16 Quartier de la Fonderie – réhabilitation de la zone industrielle du Lignon
- 17 DIS/ ASSEMBLE: a monument to progressive deconstruction
- 18 Heliocentric Architecture
- 19 Staging Movement – from Veveyse Territory to Urban Theatres
- 20 The Jetty Shelter
- 21 Trano Anabo Rano – un quartier durable pour les pêcheurs Vezo de Toliara
- 22 The Image of Ennenda
- 23 The Tree, the Moth and the Bird
- 24 rbl+1
- 25 Basler Paradies
- 26 Habitus – un garage haussmannien comme milieu liquide
- 27 Angebaute Raumschichten
- 28 Briquett – Revitalisierung Kraftzentrale
- 29 Der Wohnraum mit enkeltauglichem Raumkonsum – die Transformation des Klosters Baldegg zu einer Wohnform der Zukunft
- 30 Habiter la Grande Profondeur – reconversion de l'Entrepôt pour Tabac d'Orient, Boncourt (JU)
- 31 L'architecte-artisan : tactiques architecturales pour un présent épais de l'ardoise de Frutigen et de Dorénaz
- 32 Velowerk
- 33 Circenses Raurica



Critères d'évaluation

Les critères ont été consignés dans un document de base établi par le BGA en collaboration avec le Conseil de l'architecture.

Ces critères sont les suivants :

- solution architectonique ;
- intégration à l'environnement / prise en compte du contexte ;
- importance régionale / à grande échelle ;
- prise en compte des problématiques actuelles en matière de durabilité (p. ex. utilisation des matériaux) ;
- facteur d'innovation dans la gestion des défis actuels (comme la crise climatique, la durabilité sociale, les processus de recyclage) ;
- contribution et référence à la création architecturale suisse actuelle.

Jury

L'évaluation des travaux a été confiée à un jury indépendant des écoles et de la SIA, multigénérationnel et représentant toutes les régions linguistiques. Le jury se compose de huit jurés indépendants ayant droit de vote. Tous les jurés, de même que cinq membres du groupe professionnel Architecture n'ayant pas droit de vote, étaient présents.

- Olga Cobuscean, lauréate 2023, université Leibniz de Hanovre, Hanovre/Berlin
- Elena Fontana, Demattè Fontana Architekten, Lugano/Zurich
- Andreas Haug, baubüro in situ, Zurich
- Guillaume Henry, Fruehauf, Henry & Viladoms architectes, Lausanne
- Anne Kaestle, Duplex Architekten, Zurich
- Søren Linhart, Seiler Linhart Architekten, Lucerne/Sarnen
- Thomas Pulver, Graber Pulver Architekt:innen, Berne/Zurich
- Barbara Thüler, Aequipe, Zurich/Bâle

Membres du groupe professionnel Architecture (sans droit de vote)

- Philippe Jorisch, JOM Architekten, Zurich
- David Leuthold, pool Architekten, Zurich (animation)
- Léa Prati, Atelier Prati Zwartbol, Zurich
- Jakob Schneider, Salathé Architekten, Bâle
- Gerald Schwyter, coprésident du groupe professionnel Architecture de la SIA, EM2N, Zurich (animation)

Bureau de la SIA

Barbara Stettler, Daniel Klos, Jasmine Scheidegger-Woods,

espazium – Les éditions pour la culture du bâti

Tina Cieslik, Ari Cretton (cinéaste externe)



Délibérations du jury

Le jury s'est retrouvé les 3 et 4 octobre dans la halle 180 de la ZHAW, à Winterthour, pour évaluer les projets. Les délibérations n'étant pas à huis clos, les personnes extérieures avaient la possibilité d'entrer dans la salle pour assister au processus d'évaluation.

En raison d'un incident sur le réseau ferroviaire des CFF, environ la moitié des participant·es ont eu du retard. L'animateur Daniel Leuthold a décidé néanmoins de commencer l'examen des projets, non sans avoir informé les personnes présentes du déroulement des deux journées d'évaluation. À la mi-journée, le groupe était enfin au complet.

Les jurés, qui étaient répartis en quatre groupes, ont analysé les travaux anonymisés au cours d'un premier tour de nature informative. Les groupes avaient été constitués au préalable par le Bureau. Les projets remis avec une vidéo étaient signalés comme tels. Les vidéos pouvaient être visionnées sur place sur un ordinateur portable.

- | | |
|-----------------|---|
| Groupe 1 | Guillaume Henry, Barbara Thüler
Projets : 1, 5, 10, 16, 21, 26, 30, 31 |
| Groupe 2 | Andreas Haug, Thomas Pulver,
Projets : 2, 6, 7, 11, 13, 15, 20, 25, 32 |
| Groupe 3 | Elena Fontana, Søren Linhart
Projets : 4, 9, 12, 14, 17, 22, 23, 33 |
| Groupe 4 | Olga Cobuscean, Anne Kaestle,
Projets : 3, 8, 18, 19, 24, 27, 28, 29 |

Chaque groupe a ensuite présenté les projets dont il avait la responsabilité. S'en est suivi un deuxième tour plus poussé, au cours duquel les travaux ont été évalués sur la base des critères énumérés.

Pour pouvoir mieux comparer les différents projets, le jury a également suggéré d'évaluer les travaux selon les critères « pertinence du questionnement », « méthodologie » et « mise en œuvre ».

Le second jour, le jury a procédé à deux autres tours de délibérations, un tour de vérification a été effectué avant l'établissement du classement suivant.



Classement

Après s'être accordé sur les huit projets à retenir pour la liste restreinte, le jury a débattu du classement.

Les discussions ont porté sur la qualité des travaux, mais aussi sur les thèmes possiblement mis en avant par une distinction. Les membres du jury ont finalement voté et les jurés en minorité ont accepté la sélection.

PRIX
(ex aequo, chacun doté
de 3000 francs)

- 7 Re-Arrangements (3000 francs)
- 14 Ode to Joy (3000 francs)
- 24 rbl+1 (3000 francs)

MENTIONS
(ex aequo, chacune
dotée de 1000 francs)

- 11 Radikal lokal. Campus Irchel – universitäres Wohnen am Strickhof
- 17 DIS/ ASSEMBLE: a monument to progressive deconstruction
- 26 Habitus – un garage haussmannien comme milieu liquide
- 30 Habiter la Grande Profondeur – reconversion de l'Entrepôt pour Tabac d'Orient, Boncourt (JU)
- 31 L'architecte-artisan : tactiques architecturales pour un présent épais de l'ardoise de Frutigen et de Dorénaz

L'un·e des lauréat·es est invité·e à faire partie du jury du Prix Master 2025 de la SIA. C'est l'équipe à l'origine du projet « Ode to Joy » (Maximilian Lewark, Josiane Schmidt, Alexander Throm) qui a été désignée. Étant donné qu'il s'agit d'un travail collectif, il appartiendra au groupe de désigner la personne qui participera aux délibérations 2025. L'autrice de « Re-Arrangements » a été sollicitée pour pallier une éventuelle absence, ainsi que l'auteur de « rbl+1 » dans un deuxième temps.

Une fois le classement établi, Barbara Stettler a levé l'anonymat et communiqué au jury le nom des autrices et auteurs des projets primés ainsi que de leurs écoles respectives.



Synthèse

Entièrement repensé en 2022, le Prix Master de la SIA a cette année été organisé pour la troisième fois dans sa nouvelle mouture. Toutes les hautes écoles suisses proposant un diplôme de master ont soumis au moins un projet. Trente-trois projets ont été présentés au total. Le nombre de projets par école est donné par une clé de répartition basée sur le nombre de diplômé-es dans chaque école.

Comme l'an dernier, la présentation a été matière à débat. En effet, l'intégration de médias tiers tels que des livrets ou des vidéos dans le processus d'évaluation offre des possibilités limitées. En définitive, ce sont les plans qui sont déterminants. Les livrets sont souvent très volumineux et les vidéos ne facilitent pas toujours la compréhension.

La mauvaise lisibilité des plans a rendu certains projets difficiles à évaluer, notamment dans le domaine de la construction dans l'existant, où la distinction entre bâti neuf et bâti existant n'était pas toujours clairement établie. L'impression qui se dégageait parfois était que les étudiant-es n'avaient pas fourni les éléments les plus adaptés à une évaluation, alors que ceux-ci étaient à leur disposition. À l'avenir, le jury devrait peut-être insister sur ce point dans son briefing et rappeler la procédure d'évaluation. En revanche, le livret contenant les descriptifs de projet rédigés par les étudiant-es et les appréciations formulées par les écoles ont été jugés de bonne qualité et suffisants pour la préparation.

À plusieurs reprises, le jury a exprimé le vœu d'obtenir des informations sur le sujet de l'épreuve afin de savoir s'il s'agissait d'un sujet libre choisi par le candidat ou d'un sujet imposé par l'école. S'il peut sembler légitime, ce souhait risque toutefois de se heurter à l'exigence d'anonymat.



Appréciations / Prix

Pauline Sauter

Re-Arrangements

ETH Zurich

Direction Maria Conen, Max Maurer

Le site de la gare routière de Zurich est depuis des années au cœur d'un débat enflammé concernant l'aménagement urbain. Cet emplacement accueillait dans les années quatre-vingt le premier centre autonome de jeunesse (CAJ) de Zurich, avant qu'il soit évacué par la police. Elle suscitera ensuite des rêves de Palais des Congrès et d'autres usages chez les investisseurs et les planificateurs. Des générations entières d'étudiant-es ont consacré des plans et des ébauches à ce site.

Ce travail de master privilégie une approche à la fois pragmatique et poétique. Il prévoit de transformer le parking en un immeuble résidentiel dont le périmètre engloberait l'ensemble de l'îlot. Le site présente une densification ponctuelle sur les zones à potentiel élevé. L'idée de la grue au centre du terrain est séduisante, tant d'un point de vue esthétique que fonctionnel. Elle permet d'assembler différentes composantes de façon simple et économique pour créer de nouveaux ensembles. Ce projet, simple à première vue, est élaboré dans les moindres détails.

La mission confiée aux étudiants lors de ce semestre était d'« Inventer des circuits ». L'autrice s'est donc intéressée plus particulièrement aux circuits de l'eau sur le site, parallèlement au projet de transformation. Le jury a jugé le projet étonnamment cohérent à tout point de vue – depuis la dimension urbanistique jusqu'aux plans des appartements, en passant par le renforcement des piliers champignons.

Alexander Throm, Max Lewark, Josiane Schmidt

Ode to joy

ETH Zurich

Direction An Fonteyne, Arno Brandlhuber

Le terme « greenwashing » qualifie toute activité censée donner à une entreprise ou à une organisation une façade écologique qui ne correspond pas à la réalité. L'un des champions en la matière est la Commission européenne. L'institution entend atteindre la neutralité climatique d'ici 2030, ce qui implique d'adapter une grande partie de son propre parc immobilier aux standards énergétiques, soit tout de même 350 000 m². Mais, compte tenu des coûts et des ressources mobilisés et des contraintes du calendrier, les responsables ont opté pour une solution aussi efficace qu'économique : vendre la partie du parc immobilier dont le bilan énergétique est le plus désavantageux. Sur le marché libre, en revanche, nulle obligation de rénover ni d'envisager la conservation appropriée d'un bâtiment à cette fin.

Les deux auteurs et l'autrice de ce travail de master se sont emparés du sujet et ont retracé les événements à la manière de journalistes d'investigation. Ils ont interrogé une trentaine de responsables de tous les camps à Bruxelles dans le cadre d'entretiens filmés. En parallèle, ils ont mis au point un dispositif permettant de réutiliser les espaces de bureaux à l'abandon pour en faire des logements, en s'appuyant sur l'exemple d'un îlot.

C'est ainsi qu'est né un projet d'ensemble qui s'intercale à un stade où les architectes ne sont généralement pas encore impliqués, mais où la possibilité de peser favorablement sur le projet est la plus grande. Ce travail est un vibrant appel à envisager le rôle de l'architecte dans sa dimension politique et à s'impliquer activement dans ce processus.



Timo Bauer

rbl+1

ETH Zurich

Direction Alexandre Theriot, Silke Langenberg

Le débat autour du « stress lié à la densité » a été fortement nourri ces dernières années et souvent instrumentalisé, notamment pour pointer du doigt la crise du logement ou la paralysie attendue des axes de circulation. Ce que masque le problème du manque de logements (urbains), débattu en haut lieu, c'est la question de l'approvisionnement en énergie (non fossile), censé suivre l'accroissement démographique et l'augmentation de la demande.

L'auteur de ce projet propose une solution à la fois exhaustive et séduisante pour pallier ce problème. Il suggère en effet d'utiliser la surface de la gare de triage du Limmattal, soit l'équivalent de 170 terrains de football, pour produire de l'énergie dans le cadre d'un usage multiple. Des miroirs paraboliques sont prévus au-dessus des voies pour concentrer la lumière du soleil et générer de la chaleur industrielle, tandis que des algues à croissance rapide produisent de la biomasse générant elle-même de la chaleur. Ce qui impressionne particulièrement dans ce projet, c'est la densité et la profondeur du travail accompli. L'auteur a ainsi envisagé tous les aspects (sociaux, conceptionnels, écologiques, architecturaux) d'un projet de construction, il les a traités à toutes les échelles et en a fourni une représentation graphique révélant un systématisme encore plus impressionnant. La représentation des interventions prévues fascine autant qu'elle effraie tant elle fait preuve de virtuosité et rappelle l'univers de la science-fiction. Ce faisant, elle incarne à la perfection le sentiment d'ambiguïté que nous ressentons face à ce type de grande infrastructure technique.

Au-delà de l'approche exceptionnellement complète, le jury a également salué la volonté de l'auteur de rendre le projet transférable (il peut être appliqué aux quatre gares de triage suisses), ainsi que le courage qu'il a eu de s'attaquer à cette question plutôt inhabituelle pour les architectes. Le jury a également souligné la pertinence du projet. En effet, avec la transition énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique, les constructions d'infrastructures vont gagner en importance. Les architectes auront ainsi un rôle majeur à jouer dans leur aménagement.



Appréciations / Mentions

Steven Malischke

Radikal lokal. Campus Irchel – universitäres Wohnen am Strickhof

ETH Zurich

Direction Elli Mosayebi, Arno Schlüter

L'auteur propose de transposer dans le monde de la construction un concept adopté de longue date dans le domaine de l'alimentation. Il a en effet imaginé un bâtiment neuf dont les matériaux proviendraient exclusivement des environs immédiats. Il s'agit principalement d'argile issue de l'excavation, de bois en provenance d'une forêt proche et d'éléments en acier et en verre récupérés de serres voisines promises à la démolition. Et si le bâtiment arrive un jour en fin de vie, il pourra être restitué à la nature.

L'auteur décline l'idée d'enracinement local de manière exhaustive et explicite. Ainsi a-t-il conçu un bâtiment cohérent de trois étages comprenant 24 unités d'habitation identiques et dont l'architecture reflète le processus de construction, les propriétés des matériaux et l'utilisation envisagée. Le toit fabriqué à partir des éléments d'anciennes serres protège la construction en terre des intempéries. Ses murs massifs constituent à leur tour une masse de stockage thermique pour la climatisation. Le projet démontre toute sa puissance là où des éléments établis (comme une salle de bains) résultent des contraintes de fabrication du matériau, donnant alors naissance à des espaces cavernaux, presque contemplatifs.

Le jury a salué la vision concise du projet, sa conception volontariste et sa mise en forme explicite. Le projet joue d'une façon très convaincante avec les thèmes de la pesanteur et de la légèreté tout en montrant ce à quoi pourrait ressembler aujourd'hui un bâtiment nouveau inscrit dans son époque. Seul bémol apporté par le jury : il y a fort à parier que vivre à cet endroit, avec ce programme et ce type de matériaux, ne serait pas réaliste d'un point de vue économique. Tout comme le fait que les matériaux proviennent de la région, mais que la transformation n'aurait probablement pas lieu sur place.

Meryl Barthe, Noémie Perregaux-Dielf

DIS/ASSEMBLE: a monument to progressive deconstruction

EPFL

Direction Sarah Nichols / Amy Perkins

Une centrale thermique fonctionnant au mazout lourd et surplombant la plaine du Rhône, voilà qui fait aujourd'hui figure d'anachronisme. Fermée dès 1999, la centrale de Chavalon, en Valais, n'a jamais été démantelée ni le site renaturé, contrairement à ce qui avait été promis lors de sa mise en service en 1965. La centrale à gaz prévue dans un projet ultérieur n'a pas vu le jour non plus. Depuis 2017, date du rachat du site par un investisseur, rien ne s'est passé.

Les autrices proposent donc un processus participatif, visant au démantèlement progressif de l'installation, dont les composants devront être recyclés.

Le jury a souhaité récompenser la décision des autrices de choisir la déconstruction plutôt que la construction comme sujet de leur master d'architecture. C'est le choix d'un site fermé qui s'ouvre au public, le projet d'un laboratoire ouvert plutôt qu'une opération table rase, le pari d'une mine urbaine face à des tonnes de gravats. Tout bien considéré, la façade temporaire du centre de réutilisation symbolise la construction comme processus en devenir et voué à disparaître.



Léo Laurence

Habitus – un garage haussmannien comme milieu liquide

HEIA Fribourg

Direction Götz Menzel, Dafni Retzepi

Ce projet s'apparente moins à l'ébauche d'un bâtiment qu'à une expérience sociologique prenant la forme d'une construction. Partant du postulat selon lequel les modalités de notre vie en commun se sont largement dématérialisées sous l'effet de la révolution numérique, l'auteur constate que la majorité des logements restent dessinés pour la famille nucléaire. Il propose alors des formes inédites de vie collective, où la nature des rapports se reflète dans le dimensionnement et la destination des locaux. L'auteur en montre un exemple concret à l'aide d'un fragment d'îlot avec parking à Paris : plutôt qu'un plan d'architecte figé, c'est le temps passé en un lieu qui détermine la distribution de l'espace. Des zones sont ainsi prévues pour les personnes qui ne passeront qu'une journée dans le bâtiment et d'autres pour les résidents hebdomadaires, installés pour une période plus longue.

Le niveau de complexité élevé n'empêche pas les différents concepts d'être représentés de manière compréhensible et particulièrement plaisante. Si la perte manifeste d'intimité et de vie privée peut faire peur, il est surprenant de constater à quel point le système à la fois réglementé et ouvert laisse une grande marge de manœuvre aux possibilités d'évolution, tant sur le plan social que spatial et architectural.

Enzo Migliano

Habiter la Grande Profondeur – reconversion de l'Entrepôt pour Tabac d'Orient, Boncourt (JU)

EPFL

Direction Marco Bakker, Alexandre Blanc

L'auteur de ce travail s'est emparé de l'une des questions les plus brûlantes actuellement : la revitalisation des zones périphériques et la reconversion de bâtiments autrefois utilisés à titre commercial ou industriel en unités d'habitation. La scène se situe à Boncourt, à l'extrême ouest de la Suisse. C'est ici, dans le canton du Jura, que la légendaire cigarette « Parisienne » a été fabriquée jusqu'en 2023. Le tabac nécessaire à sa fabrication était stocké dans trois bâtiments de 200 × 27 m sur plusieurs étages. Depuis la fermeture du site en 2023, les halles restent vides et la commune s'est en partie vidée de sa population.

L'auteur du travail a mis au point un système pour transformer les volumes profonds et divisés par des piliers champignons marquants. Il a ainsi réussi à valoriser ces espaces de stockage ouverts pour en faire des appartements. Une rue intérieure continue à ciel ouvert apporte la lumière du jour à l'intérieur et permet d'utiliser le bâtiment dans toute sa profondeur pour l'habitat et à des fins d'usage commercial et de loisirs. Symbole d'une prospérité passée dans la commune, l'ensemble doit ainsi trouver une vocation nouvelle et de nature à animer le lieu, tout comme l'a fait à son époque l'ancienne raffinerie de tabac.

Par cette mention, le jury récompense une étude profonde et constructive sur le thème de l'existant. Avec un degré d'intervention relativement limité, le projet réussit à revaloriser le complexe de bâtiments en lui apportant un nouvel usage résidentiel, sans recourir aux typologies courantes d'un habitat en halle ou en loft.



Gaëtan Dousse

L'architecte-artisan : tactiques architecturales pour un présent épais de l'ardoise de Frutigen et de Dorénaz

HEIA Fribourg

Direction Hani Buri, Daniel Zamarbide, Carine Pimenta

Ce n'est pas le résultat qui est au centre de ce travail, mais le chemin emprunté pour y parvenir. L'auteur s'est penché très intensément sur une composante inhabituelle de la création architecturale dans le cadre de son travail de master, à savoir l'ardoise. Présente en grande quantité dans l'espace alpin, l'ardoise étudiée ici provient des cantons de Berne et du Valais. Non content d'étudier et de documenter les propriétés de cette roche, il envisage ses utilisations potentielles dans le domaine de la construction et finit même par développer un nouveau produit. Le travail a séduit le jury par sa manière très esthétique et cohérente de représenter les expériences réalisées et d'en tirer des enseignements. Alors que le sujet de départ est enraciné dans la matière, presque archaïque, l'approche se révèle scientifique et la présentation des résultats est à la fois précise et poétique.



Approbation

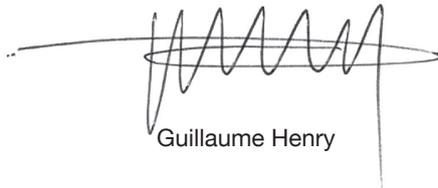
Le présent rapport de
clôture a été approuvé
par le jury.



Olga Cobuscean



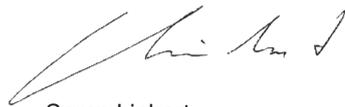
Elena Fontana



Guillaume Henry



Anne Kaestle



Søren Linhart



Thomas Pulver



Barbara Thüler